

La SEE consent du financement aux acheteurs de biens d'équipement canadiens jusqu'à concurrence de 85 p. 100 du prix contractuel. Son assurance-crédit à l'exportation protège les exportateurs canadiens jusqu'à concurrence de 90 p. 100 des pertes subies lorsque leurs clients étrangers ne veulent ou ne peuvent payer leurs factures.

Selon M. Cloutier, 5 des 110 accords de financement signés par la SEE au cours de l'année valaient plus de 100 millions de dollars, et 44 de ces accords valaient moins d'un million de dollar. Ces chiffres donnent une bonne idée de l'ordre de grandeur des opérations de la SEE.

En parlant de la situation financière de la Société, M. Cloutier souligne que le défi qui se pose à la SEE consiste à fonctionner sans devoir recourir aux deniers publics tout en soutenant la concurrence des pays qui ont recours aux subventions à l'exportation et aux pratiques de prédateurs.

Les taux de la SEE sont surtout influencés, dit-il, par l'accord du Consensus de l'Organisation de coopération et de développement économiques. En vertu de cet accord, les grands pays industrialisés déterminent les taux minimums exigés pour le financement à l'exportation bénéficiant d'un soutien public.

Au début de 1982, cet accord permettait de consentir des prêts à l'exportation à des taux aussi bas que 11,25 p. 100 pour les pays riches, et 10 p. 100 pour les pays pauvres, et ce, en dépit du fait que le coût du financement des prêts dépassait 15 p. 100.

Mais pendant l'année, les taux d'intérêt ont baissé sur les marchés internationaux de capitaux, et les taux du Consensus ont été révisés à la hausse lorsque les pays ont commencé à réagir au fardeau presque insoutenable qu'ils s'étaient imposé par leurs subventions à l'exportation.

Par conséquent, à la fin de l'année, le coût des fonds s'alignait assez bien sur celui des taux minimums du Consensus.

« Compte tenu de nos prévisions de l'an dernier, le simple fait d'afficher des bénéfices est une réalisation satisfaisante », a affirmé M. Cloutier.

En cherchant à réaliser des bénéfices lorsque le jeu de la concurrence le permettait, la SEE a su maintenir sa santé financière. Tous les bénéfices ont été réinvestis dans la Société.

En 1982, les rééchelonnements de principal et d'intérêts se sont élevés à 28 millions de dollars, soit une baisse de 3,5 millions de dollars, par rapport à 1981. Les sinistres réglés au titre des services

d'assurances et de garanties se sont élevés à 9,1 millions de dollars, en hausse de 1,9 million comparativement à 1981.

La SEE a continué de faire face à un nombre raisonnable de rééchelonnements et de sinistres qui soutient bien la comparaison avec l'expérience de ses homologues.

Voici, pour 1982, les grands groupes de produits appuyés par les services de financement de la Société : le matériel de transport ; l'ingénierie et les services commerciaux ; le matériel électronique et de communications ; et les avions, suivis du matériel de centrales électriques, des machines, de la fabrication générale, des immeubles non résidentiels, de l'équipement pétrochimique, de l'avionique, de l'appareillage électrique et de la construction navale.

Les groupes de produits appuyés par ses services d'assurances et de garanties étaient, par ordre décroissant d'import-

tance, les produits forestiers ; les minéraux, métaux et produits chimiques ; le matériel de transport ; les autres produits manufacturés ; les services ; les machines ; les textiles, produits et biens de consommation connexes ; les produits agricoles et d'origine animale ; et le matériel électronique.

Nouveaux accords de financement

La SEE a annoncé récemment la signature des cinq accords de financement suivants :

- un accord de financement de 24 millions de dollars américains en vue d'appuyer la vente d'installations de stockage de pétrole à la République du Kenya par Lavalin International Inc. de Montréal. La vente de 39,5 millions de dollars américains porte sur l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction d'installations de stockage de pétrole sup-

(suite à la page 8)

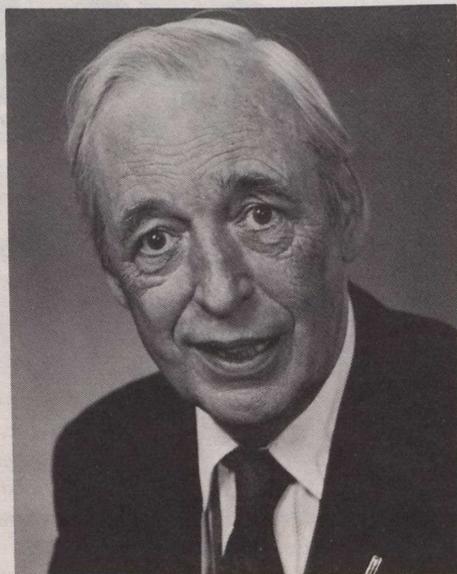
Décès du sénateur Lamontagne

Tous les partis politiques ont rendu hommage au sénateur Maurice Lamontagne, si souvent surnommé « la conscience du parti libéral », qui a succombé, le 13 juin, à une longue maladie.

Le sénateur Lamontagne avait occupé la présidence du Conseil privé et avait détenu le portefeuille de secrétaire d'État sous le gouvernement de M. Lester B. Pearson, dans les années 1960.

Le premier ministre, M. Trudeau, a dit du défunt qu'il avait été, avec ses luttes incessantes pour l'unité canadienne, le « père du fédéralisme coopératif ».

Un porte-parole du parti conserva-



Le sénateur Maurice Lamontagne

teur, M. William Jarvis, a souligné que M. Lamontagne avait été un « grand Canadien » et rappelé sa chaleureuse et attachante personnalité, tandis qu'un représentant du nouveau parti démocratique, M. Lorne Nystrom, a signalé que M. Lamontagne avait été un ardent fédéraliste, un précurseur.

Né dans la ville de Mont-Joli (Québec), M. Lamontagne avait fait des études en sciences économiques et en sciences sociales à l'université Laval et à Harvard, après quoi il s'était dirigé vers l'enseignement, à Laval, puis à l'université d'Ottawa.

Ardent promoteur du fédéralisme au Canada, il a notamment publié *Le fédéralisme canadien : évaluation et problèmes* (1954).

Sur la scène politique, il fit ses premières armes au gouvernement dès 1954 comme sous-ministre adjoint aux Affaires du Nord, dans le gouvernement de M. Louis St-Laurent (1948-1957).

À l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de M. John Diefenbaker, en 1957, il devint conseiller économique auprès de M. Lester B. Pearson, alors leader de l'opposition.

Dix ans plus tard, M. Pearson, devenu premier ministre (1963), le nomma au Sénat. Comme sénateur, M. Maurice Lamontagne coprésida deux importantes commissions sur la réforme constitutionnelle avec M. Mark MacGuigan, maintenant ministre de la Justice, qui a, du reste, déclaré en parlant de M. Lamontagne : « Il était, à mon avis, un des grands penseurs du Parlement. »